

ETATS-UNIS – Lutte contre le sida et OGM

Par Christophe NOISETTE

Publié le 15/05/2003

La loi sur l'action des Etats-Unis contre le sida, la tuberculose et le paludisme [1], votée le 15 mai 2003, par le Congrès, conditionne [2] notamment l'envoi d'une aide en faveur de la lutte contre le sida, à l'acceptation par le demandeur de l'aide alimentaire. Dans un chapitre consacré à l'aide nutritionnelle, on peut ainsi lire que « *alors que les Etats-Unis s'efforce d'apporter une aide alimentaire aux pays dans le besoin, quelques-uns expriment des objections vis-à-vis de cette aide du fait de peurs sur les modifications génétiques et bénignes de ces aliments* ».

[1] United States Leadership Against HIV/AIDS, Tuberculosis and Malaria Act (HR1 298)

[2] section 104A